

Dénomination : UNION DES COOPERATIVES AGRICOLES D'ELEVAGE ALPES RHONE

n° de gestion : 2000D01521

n° d'identification : 301 165 254

n° de dépôt : A2010/025196

Date du dépôt : 18/11/2010

Pièce : procès-verbal du conseil d'administration

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE l'UNION DES COOPERATIVES D'ELEVAGE ALPES-RHONE

DU JEUDI 27 MAI 2010

Cette réunion s'est tenue dans les locaux de COPELSA, 40 rue du Terraillet 73190 ST BALDOPH, le Jeudi 27 Mai 2010, à 14h00, sous la Présidence de Monsieur Marcel DURUPTHY.

Etaient présents à cette réunion :
Messieurs les Administrateurs : BERNARD Roland, CABAUSSEL Guy, DURUPTHY Marcel, GUIAVARC'H Pascal, LAVOREL Jean-Luc, RIBAN Raymond, ROGUET Gilles, RONZON Franck, THIZY Jean-Noël, VAGNON Alain et VIAL Eric.

Assistaient également à cette réunion :
Messieurs BOUSSAND Frédéric, CHAPELLE Hervé, DAUZET Hugues, GONIN Didier et TERMIER Bruno.
Madame BLOC Nicole

Etaient présents, en qualité de représentant des UPRAs invitées : MM. BASTARD Damien et TOURT Stéphane.

Etaient Excusés :
Messieurs CARTELLIER Philippe, CHABOT Jérôme, CORNIER Laurence, FARGES Béatrice, MERVANT Gilles, MIGUET Pascal, MOREL Bernard, VUAILLAT Alain.

Etaient absents :
Messieurs BIAU Jacques, CHOPARD Luc, DAVID Georges, GARRIGUES René, MAZARD Jacques.

Ordre du jour :

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 Avril 2010
- Election du Président
- Election du Bureau
- Désignation des représentations UCEAR
- Changement de siège social de l'UCEAR
- Questions diverses

Le Président Marcel DURUPTHY accueille les participants, particulièrement M. Alain VAGNON amené à le remplacer comme représentant de COPELSA au Conseil d'UCEAR. M. Alain VAGNON est éleveur MO et PH dans l'avant-pays savoyard, il est administrateur de COPELSA. Un tour de table est ensuite réalisé pour que l'ensemble du Conseil d'Administration lui soit présenté.

I - APPROBATION DU PROJET DE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 AVRIL 2010

Le Président Marcel DURUPTHY donne lecture du projet de procès-verbal, et commente brièvement les différents points abordés au cours de ce dernier Conseil.

RESOLUTION CA U09/10-4.1

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 21 Avril 2010.

II - ELECTION DU BUREAU

Monsieur Marcel DURUPTHY, doyen d'âge, garde la présidence de séance et fait procéder à l'élection en demandant aux personnes présentes s'il y a des candidats.

Monsieur Guy CABAUSSEL est candidat. Aucune autre candidature n'est proposée.

Monsieur Guy CABAUSSEL demande le vote à bulletin secret (10 votants).

Messieurs Eric VIAL et Franck RONZON sont nommés scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- M. CABAUSSEL : 9 voix
- Bulletin blanc : 1

RESOLUTION CA U09/10-4.2

Monsieur Guy CABAUSSEL est élu Président de l'UCEAR.

Monsieur Guy CABAUSSEL remercie les administrateurs pour leur confiance et souhaite que cette confiance s'exprime au quotidien sur l'ensemble des dossiers conduits par l'UCEAR. Il ajoute qu'ayant été déjà amené à s'exprimer sur son projet, il n'en dira pas plus ce jour. Il remercie Marcel DURUPTHY pour l'ensemble de son action à l'UCEAR, pour sa disponibilité et son engagement malgré une santé souvent fragile. Il précise que Marcel DURUPTHY gardera le suivi du dossier Brindas dans lequel il s'est particulièrement investi, notamment jusqu'à l'inauguration pour laquelle il souhaite qu'il soit le « maître de cérémonie ». Le Conseil d'Administration applaudit Marcel DURUPTHY pour appuyer ces propos.

Monsieur Marcel DURUPTHY remercie Guy CABAUSSEL, précise que le principal pour lui a toujours été le climat de confiance dans lequel toutes les réflexions ou projets doivent se dérouler. Il associe à ses remerciements l'ensemble du personnel, représenté par Nicole BLOC avec laquelle il a particulièrement apprécié de travailler, avec une disponibilité, une compétence et une pédagogie que tous les salariés lui reconnaissent.

Monsieur Guy CABAUSSEL passe ensuite à l'élection d'un nouveau Bureau. Il propose d'emblée que les trois Présidents des trois autres coopératives adhérentes soient Vice-présidents.

Monsieur Eric VIAL accepte, mais précise cependant que sa disponibilité sera limitée dans les mois qui viennent.

Aucun administrateur ne réclamant le vote à bulletin secret, le Bureau est élu à main levée.

RESOLUTION CA U09/10-4.3

Un nouveau Bureau est élu, à l'unanimité. La composition est la suivante :

- Vice-Président	Gilles ROGUET (9 voix – 1 blanc)
- Vice-Président	Eric VIAL (9 voix – 1 blanc)
- Vice-Président	Roland BERNARD (9 voix – 1 blanc)
- Trésorier	Bernard MOREL (10 voix)
- Trésorier-adjoint	Jean-Luc LAVOREL (9 voix – 1 blanc)
- Secrétaire	Raymond RIBAN (9 voix – 1 blanc)
- Secrétaire adjoint	Alain VAGNON (10 voix)
- membres	Jérôme CHABOT, Georges DAVID, René GARRIGUES (10 voix chacun)

III - DESIGNATIONS DES REPRESENTATIONS UCEAR

Le Président Guy CABAUSSEL propose et fait valider les désignations suivantes :

RESOLUTION CA U09/10-4.4

Le Conseil d'Administration nomme les personnes suivantes pour représenter UCEAR dans les différentes instances :

à l'UNCEIA :

→ Comité Fédéral d'Expertise : Nicole BLOC
→ Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL (au titre des ES de la « zone Grand Sud », pour UCEAR ; il y a 4 ES dans ce groupe : MIDATEST, UALC, UCATRC et UCEAR)
Gilles ROGUET (au titre des EMP de la « zone Grand Sud »)
→ Bureau : Guy CABAUSSEL, invité
→ Commission Sociale : Gilles ROGUET
→ ANFEIA : Gilles ROGUET
→ Comité Stratégique : CFE + Bureau

à UMOTEST :

→ Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL, Franck RONZON, Pascal GUIAVARC'H
→ Bureau : Guy CABAUSSEL

à MIDATEST : → Conseil d'Administration et Bureau : Bernard MOREL
→ Commissions techniques : Bruno GRANGE (devrait changer en cours d'exercice prochain)

à UCATRC : → Conseil d'Administration : Guy CABAUSSEL
→ Commissions Techniques : Alain JOURDAN

à l'OS « UPRA TARENTAISE » :
→ Conseil d'Administration (2e collège) : au titre de l'ES : Guy CABAUSSEL
Pour mémoire *au titre des EMP : MM. Pierre GACHET et Alexis ROMANET (COPELSA)*
au titre des OCL : M. Bruno GRATALOUP (COPELSA)

à l'OS « Races Alpines Réunies » :
→ Conseil d'Administration (2e collège), au titre de l'ES : Guy CABAUSSEL, Laurent GAILLARD, Jean-Luc LAVOREL
Pour mémoire *pour COPELSA : M. Eric BOUCHEX*
pour CEIA 74 : M. Stéphane BOISIER

à l'OS CHAROLAISE : Guy CABAUSSEL
à CAPGENES et à la Section caprine de l'UNCEIA : respectivement Thierry GABRIEL et Jean-Noël THIZY
à CMRE : Joseph ARNAUD, administrateur CEL 42 et membre du Bureau (éleveur laitier dans le Pilat) et M. Hugues DAUZET
à FRL : Guy CABAUSSEL
à RHON'ALPES ELEVAGE (ex GIE Lait-Viande) : Guy CABAUSSEL
à Coop de France (ex FRCARA) : Guy CABAUSSEL

IV – CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL DE L'UCEAR

Le Président Guy CABAUSSEL confirme au Conseil d'Administration l'avancement de la construction du site de Brindas (les détails seront donnés dans la réunion du Noyau Dur suivant ce Conseil) et informe du déménagement :

- le 21/06, labos et logement des CHAMBON (avec société GUIGARD)
- les 22 et 23/06, bureaux UCEAR et ELIACOOP (avec société GUIGARD)
- les 23 et 24/06, taureaux (avec UMOTEST) + cuves et silos avec transporteurs spéciaux

RESOLUTION CA U09/10-4.5

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de changer le siège social de l'UCEAR : à compter du 21/06/10, le siège social de l'UCEAR est : 61 chemin des Hoteaux 69126 BRINDAS.

V – QUESTIONS DIVERSES

Indemnités de remboursement anticipé sur prêt Crédit Agricole

Après vérifications, Nicole BLOC confirme qu'il est bien spécifié sur les deux contrats de prêts (CACE et CADS) qu'aucune indemnité de remboursement anticipé n'est due si ce dernier provient des fonds de l'UCEAR et non d'un autre prêt bancaire.

Informatique

Le Président Guy CABAUSSEL donne des informations sur l'état d'avancement des réflexions sur le dossier de logiciel – mise en place pour l'ensemble des coopératives de la zone CMRE + ARSOE Migennes.

SMQ

Le Président Guy CABAUSSEL informe le Conseil d'Administration que, lors d'une récente réunion UNCEIA, il a remarqué que la Région n'était pas très avancée sur ce dossier. Il souhaite que des propositions puissent être faites, en concertation UCEAR et ses coopératives adhérentes, pour cibler la (ou les) personne(s) ressource(s). Formation prévue fin juin.

Loyer ELIACOOP à Brindas

Le Président Guy CABAUSSEL rappelle qu'à la demande de Jean-Luc LAVOREL, le point devait être étudié rapidement, ce qui a été vu en Bureau UCEAR le 19/05/2010. Il demande à Nicole BLOC de préciser le contenu.

Les éléments de réflexion ont été objectivés par :

1. point de situation actuelle (source : UCEAR)
2. prix de marché et méthodologie (source : LINDEA)
3. détails des surfaces et des postes à Brindas (source : SOLVIUM)

1 – Le loyer actuel d'ELIACOOP est de 21 300 €/an pour 198 m2, soit un ratio de 107 €/m2.
Les 198 m2 comprennent les bureaux actuels d'ELIACOOP (« ancien labo » en rez-de-chaussée et informatique au 1er étage), sans surfaces communes. Il est régulièrement revu selon l'indice de la construction.

2 – Le prix de marché pour la location de bureaux dans l'Ouest lyonnais (ancien, prestations comparables) va de 90 à 150 €/m2 (Francheville le plus cher).
Le prix de marché pour du neuf dans l'Ouest lyonnais va de 115 à 140 €/m2.

La méthode peut aussi tenir compte de la capitalisation de l'investissement immobilier.
→ prix de revient construction tertiaire incluant quote-part VRD et terrassements, stationnements, honoraires, etc... : 1 228 € HT/m2
→ capitalisation brute basse 5% (61€), haute 9% (110€).

3 – Détails des surfaces :

- UCEAR :	245 m2	)	
- ELIACOOP :	106 m2	)	Total : 866 m2
- COMMUNS :	515 m2	)	

Détails des postes :

- UCEAR :	19	)	
- ELIACOOP :	9	)	Total : 35 postes
- COMMUNS :	7	)	

4 – Synthèse position Bureau UCEAR du 19/02/2010 :
- prix de location au m2 en zone minimum de prix de marché, soit 115 €/m2
- surfaces affectées : les m2 d'ELIACOOP + prorata des m2 COMMUNS hors salles de réunions, selon le pourcentage du nombre de postes

Le calcul donne : Surfaces affectées : 106 m2 +9/35 (515-86) = 106 + 110
= 216 m2

Loyer : 216 m2 x 115 € = 24 840 €, arrondi à **25 000 € par an**
(+17% / situation actuelle)

à compter du 01/07/2010.

RESOLUTION CA U09/10-4.6

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité qu'à compter du 01/07/2010, le loyer d'ELIACOOP passe à 25 000 € HT annuel. La méthodologie de calcul devra être précisée dans une convention écrite entre UCEAR et ELIACOOP.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 15 H 00.

Le Président,
Guy CABAUSSEL

Certifié sincère

PROJET DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE l'UNION DES COOPERATIVES D'ELEVAGE ALPES-RHONE

DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2010

Cette réunion s'est tenue au siège de l'Union des Coopératives d'Elevage Alpes-Rhône (UCEAR), 61 Chemin des Hoteaux, 69126 BRINDAS, le Mardi 21 Septembre 2010, à 10 h 00, sous la Présidence de Monsieur Guy CABAUSSEL.

Etaient présents à cette réunion :
Messieurs les Administrateurs : BERNARD Roland, CABAUSSEL Guy, LAVOREL Jean-Luc, MOREL Bernard, RIBAN Raymond, ROGUET Gilles, RONZON Franck, THIZY Jean-Noël, VIAL Eric

Assistaient également à cette réunion :
Messieurs CARTELLIER Philippe, CHAPELLE Hervé, CORNIER Laurence, DAUZET Hugues, GONIN Didier, MAZARD Jacques, TERMIER Bruno.
Mesdames BLOC Nicole et FARGES Béatrice.

Etait présent, en qualité de représentant des O.S. invités : M. BASTARD Damien

Etait excusé, en qualité de représentant des O.S. invités : M. TOURT Stéphane

Etaient Excusés :
Messieurs DAVID Georges, GIBAUD Gilles, CHABOT Jérôme, GUIAVARC'H Pascal, MERVANT Gilles, VAGNON Alain et VUAILLAT Alain.

Etaient absents : Messieurs BIAU Jacques, CHOPARD Luc, MADINIER François.

Ordre du jour :

- Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juillet 2010
- Activité
- Comptes : projection au 30/09/10 – prévisionnel 2010/2011
- Dossier Brindas : point de situation
- Préparation des Journées Portes Ouvertes des 29, 30/09 et 01/10/10 et de l'inauguration du 02/10/10
- Direction commune UCEAR, ELIACOOP et UCIA
- Valorisation de Bel Air et perspectives
- Questions diverses

Le Président Guy CABAUSSEL accueille les participants et excuse les personnes absentes.

I - APPROBATION DU PROJET DE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 15 JUILLET 2010

Le Président Guy CABAUSSEL donne lecture du projet de procès-verbal, et commente brièvement les différents points abordés au cours de ce dernier Conseil.

Concernant le coût du schéma Montbéliard, Messieurs Gilles ROGUET, Jean-Luc LAVOREL et Eric VIAL souhaitent faire modifier la résolution CA U09-10-5.3 : « à l'unanimité » devient « à la majorité ». La résolution devient la suivante :

RESOLUTION CA U09/10-5.3
Le Conseil d'Administration de l'UCEAR décide ***à la majorité*** *d'appeler une cotisation complémentaire de 3,25 €/IAT auprès des coopératives adhérentes à l'UCEAR, pour prendre en charge la différence entre les cotisations en Montbéliard déjà appelées auprès des coopératives et la réalité du coût schéma Montbéliard pour l'exercice 2009/2010.*

Monsieur Bernard MOREL demande une précision sur le rééquilibrage du capital social de l'UCATRC.

Le Président Guy CABAUSSEL indique que la demande émane réellement de Charolais Mieux. Cette solution de rééquilibrage entre les deux parties, par le biais du capital social, est acceptable.

Monsieur Jean-Luc LAVOREL demande une précision sur le paragraphe : « VI – Etat d'avancement de la réflexion sur la Direction unique UCEAR/ELIACOOP » : la décision d'entériner une direction unique peut-elle être prise avant d'en étudier les modalités ?

Le Président Guy CABAUSSEL indique que ce point est à nouveau à l'ordre du jour de ce Conseil, et que le débat aura lieu un peu plus tard.

Monsieur Hugues DAUZET revient sur le paragraphe des animaux croisés codés « 66 » page 7. Il rectifie qu'il s'agit d'animaux croisés avec des Pie-Rouges des Plaines, et non de l'Holstein Rouge. Le paragraphe rectifié page 7 devient :

« Monsieur Bernard MOREL indique qu'il y a toujours un problème de consanguinité, à nouveau soulevé à Blain, problème non réglé par la génomique. L'option « Rouge » revient, car elle amène plus de fonctionnels, plus de TP et plus de fertilité. Les animaux croisés Prim'Holstein et Pie-Rouge des Plaines peuvent être codés 66. »

RESOLUTION CA U09/10-6.1

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 15 Juillet 2010, avec les modifications demandées.

II - POINT SUR L'ACTIVITE

Le Président Guy CABAUSSEL donne la parole à Madame Nicole BLOC pour la présentation de l'activité.

Cette dernière présente les résultats par coopérative et par race et indique que l'on enregistre une diminution de –1,4 % en cumul d'exercice à fin août 2010 pour l'UCEAR, le mois d'août étant quant à lui positif (+1,8 %). Le total des races laitières ressort à -4,2 % en cumul à fin août, celui des races à viande à +5,9 %.

Monsieur Hervé CHAPELLE se demande si le croisement qui a tendance à augmenter, va continuer ainsi.

Monsieur Bernard MOREL indique qu'il y a toujours des reconversions en allaitant, cela est dû à la conjoncture.

Monsieur Hugues DAUZET confirme une augmentation des IA en Charolais Elevage et Croisement, et en Aubrac, une stagnation en Limousin.

Le Président Guy CABAUSSEL précise que ces troupeaux sont conduits pour de la production de veaux de boucherie plus que pour l'élevage.

III - COMPTES

3-1 Projection au 30/09/10 – prévisionnel 2010/2011

Après avoir rappelé que ces comptes ont été étudiés en Comité de Direction le 14/09 et en Commission des Finances le 16/09, le Président Guy CABAUSSEL donne la parole à Madame Nicole BLOC pour la présentation de la projection des comptes.

Madame Nicole BLOC présente les différents documents remis aux administrateurs, dont le détail de toutes les lignes des comptes (projection et budget, document A3).

Elle présente également :

- un document « coûts Brindas » (cf. annexe 1) dans lequel il faut retenir le montant total des travaux de 8,3 millions d'euros (2,1 millions pour le foncier et 6,2 millions pour le hors-foncier).
- des documents concernant la situation de l'UCEAR au 30/09/2010 pour :
 - a - le personnel
 - b - les amortissements des travaux de Brindas
 - c - les investissements en matériel
 - d - les intérêts d'emprunts

Monsieur Roland BERNARD remarque que l'on a tenu le budget de départ.

Madame Nicole BLOC rappelle les deux plus gros aléas de la construction sont le caniveau et la résine de la salle de monte. Elle précise que le document « coût Brindas » sera diffusé au personnel,

préalablement aux Journées Portes Ouvertes, afin de donner les éléments de réponse à d'éventuelles questions.

a - le personnel

A ce jour, 38 salariés sont employés à l'UCEAR : 35 ETP.
Deux absences marquantes en congé maladie : L PIETROPAOLI et P HERBICK.

Monsieur Raymond RIBAN demande quelles sont les personnes « extérieures » qui travaillent pour l'UCEAR.

Madame Nicole BLOC indique qu'il s'agit de prestations de :

- Willy QUIRON-BLONDIN (Eliacoop) pour la race MO
- Jacky MARTIN (Eliacoop) pour le CH Elevage
- René CHALAN BELVAL (AGS 01) pour le Simmental
- Guido BRUNI (ARAL, Italie) pour le caprin

b - les amortissements des travaux de Brindas

Les montants investis ont été associés à des durées d'amortissement (source : CAC, de 10 à 35 ans).

35 ans	20 ans	10 ans
Terrassements Gros-œuvre Charpente et couverture Serrurerie agricole Frais de concessionnaires Honoraires	Clôtures Bardage bois Serrurerie et menuiserie alu + PVC Carrelages Plomberie + chauffage + ventilation Electricité Paillasses Brumisation Ligne d'azote	Etanchéité Menuiserie intérieure bois Enduits Sols Plâtrerie - peinture Cloisons Espaces verts

On en déduit, par lot, un montant annuel d'amortissement. Ce montant est ensuite réparti, selon une clé vue avec SOLVIUM, selon les affectations :

- ➔ taurellerie
- ➔ bureaux (dont TE spécifique)
- ➔ labo production
- ➔ labo répartition
- ➔ logements

La partie « box climatisés » est traitée à part.

Monsieur Jean-Luc LAVOREL demande pourquoi la serrurerie agricole est amortie sur 35 ans.

Le Président Guy CABAUSSEL indique que les durées ont été indiquées et validées par le Commissaire aux comptes.

Monsieur Hervé CHAPELLE indique qu'un calcul a été réalisé et démontre que :

- 62 % de la somme investie est amortie sur 35 ans
- 26 % de la somme investie est amortie sur 20 ans
- 12 % de la somme investie est amortie sur 10 ans

Il indique que la clé de répartition des amortissements devra être revue en Comité de Direction, préalablement à l'établissement des coûts de schémas raciaux.

Monsieur Eric VIAL approuve et pense qu'un positionnement rapide du Conseil d'Administration est à prévoir en la matière.

c - les investissements en matériel

Les chiffres sont les suivants :

■ Investissements matériels TAURELLERIE : 119 K€
Amortissements annuels : 18 K€
(tout acheté)

■ Investissements matériels LABOS : 175 K€
Amortissements annuels : 21 K€
(encore en discussion : cytomètre de flux)

■ Investissements matériels BUREAUX : 20 K€
Amortissements annuels : 3,2 K€
(encore en discussion : vidéosurveillance + SAS)

Total matériel : 318 K€ investissement
43 K€ amortissement annuel

d - les intérêts d'emprunts

Deux emprunts ont été contractés :

■ 1 principal :	10 M€	15 ans	5,65 %	70% CACE / 30% CADS
■ 1 annexe (TVA) :	2 M€	2 ans	2 %	CACE

Projection au 30/09/10 : Le résultat total de la projection au 30/09/2010 est négatif (Analyse globale : -567 K€). Madame Nicole BLOC indique que ce résultat se répartit de la manière suivante :

- Honoraires LINDEA	-78 K€	)
- Frais de déménagement	-31 K€	) -495 K€
- Intérêt prêt Brindas	-318 K€	)
- Amortissement Brindas	-68 K€	)
- Diminution nb IAT : -10 189 IAT	-90 K€	) – 72 K€
- compensée par augmentation prix moyen	+18 K€	)

Concernant les factures du surcoût du schéma Montbéliard, le Président Guy CABAUSSEL informe que la CEIA 74 a renvoyé sa facture en recommandé, mentionnée « refusée ». Il s'étonne de cette façon de faire.

Monsieur Gilles ROGUET indique qu'il a proposé une solution différente, en commission des finances, pour régler ce surcoût.

Le Président Guy CABAUSSEL explique qu'en effet, la proposition consiste à faire un avoir de ces factures, et d'apporter soit une avance de trésorerie, soit une prise de capital social supplémentaire. Cependant, pour l'UCEAR, cela entraîne des conséquences importantes en compte de résultats. Il rappelle en outre que les coopératives n'ont pas la même date de clôture d'exercice.

Monsieur Hugues DAUZET indique que 369 K€ sont à fournir « en cash » à l'UCEAR très prochainement, au prorata de l'activité Montbéliarde de chaque coopérative.

Monsieur Eric VIAL indique que COPELSA va changer sa fin d'exercice au 30 juin, pour passer au 30 septembre.

Monsieur Bernard MOREL pense qu'il n'est pas normal qu'une décision prise en Conseil d'Administration soit ainsi remise en cause par la suite.

Monsieur Hervé CHAPELLE indique que les coopératives ne peuvent pas systématiquement répercuter ces augmentations aux éleveurs, surtout lorsque le chiffrage est connu après la clôture de l'exercice.

Monsieur Eric VIAL reconnaît que cette facture arrive en effet très tard et insiste sur le problème de fond de l'augmentation du coût du schéma en Montbéliard, et de son adéquation avec la « base ».

Le Président Guy CABAUSSEL demande aux Présidents des coopératives s'ils suivent la proposition de la CEIA 74, à savoir : soit une avance de trésorerie, soit une augmentation de capital social (sous réserve de l'avis du Commissaire aux comptes), ou s'ils réaffirment que les factures doivent être réglées.

Monsieur Roland BERNARD indique qu'il avait prévu de régler la facture comme cela avait été décidé auparavant.

Monsieur Eric VIAL précise qu'il ne voulait pas la payer dès le départ. La décision reste au Conseil.

En tant que Président de l'UCEAR, Monsieur Guy CABAUSSEL accède à la demande de la CEIA 74, mais à titre exceptionnel, dans un climat d'apaisement, et à condition que cela ne se renouvelle jamais. Il propose prise complémentaire de capital social par les coopératives en 4 fois, paiement basé sur le montant HT des factures. Il fait procéder au vote sur cette proposition.

Le résultat du vote est le suivant (9 votants) :

- pour : 7 voix
- contre : 0 voix
- abstention : 2 voix

RESOLUTION CA U09/10-6.2

Le Conseil d'Administration de l'UCEAR décide :
- de réaliser un avoir sur les factures de l'appel de cotisation complémentaire lié au surcoût du schéma Montbéliard sur l'exercice 2009/2010, auprès des coopératives
- d'appeler une augmentation du capital social des coopératives adhérentes auprès de l'UCEAR, du même montant, en 4 versements mensuels les 30/09/2010, 31/10/2010, 30/11/2010 et 31/12/2010.

Coopératives	Montant versement au 30/09/2010	Montant versement au 31/10/2010	Montant versement au 30/11/2010	Montant versement au 31/12/2010	TOTAL versements
ELIACOOP	50 280,00 €	50 280,00 €	50 280,00 €	50 280,00 €	201 120,00 €
CEIA 74	29 800,00 €	29 800,00 €	29 800,00 €	29 800,00 €	119 200,00 €
COPELSA	9 440,00 €	9 440,00 €	9 440,00 €	9 440,00 €	37 760,00 €
UCIA	2 780,00 €	2 780,00 €	2 780,00 €	2 780,00 €	11 120,00 €
					369 200,00 €

Monsieur Hervé CHAPELLE rappelle que la prochaine échéance de prêt est le 05/01/2011 et demande ce qui a été prévu.

Le Président Guy CABAUSSEL indique qu'il faudra un relais jusqu'à la rentrée d'argent de la vente du pré aux moutons (1,370 million d'euros).

Monsieur Gilles ROGUET précise que la banque proposera probablement un prêt court terme.

Madame Nicole BLOC rappelle les chiffres :

790 K€ d'annuité
- 300 K€ de subvention Etat et Région, si reçues d'ici le 31/12/10

= 490 K€ à voir pour une éventuelle avance de la banque.

3-2 Fixation cotisation UCEAR

Le Président Guy CABAUSSEL propose que l'augmentation de la cotisation UCEAR soit celle proposée par la Commission des finances, donc +0,50 euros par IAT.

Les différents Présidents approuvent une augmentation de +0,50 € par IAT.

Le Président Guy CABAUSSEL pense que cette augmentation est un minimum pour ne pas être trop en décalage devant les réalités du prévisionnel. Il fait procéder au vote par les coopératives sur cette proposition.

Le résultat du vote est le suivant (9 votants) :

- pour : 9 voix
- contre : 0 voix
- abstention : 0 voix

RESOLUTION CA U09/10-6.3

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de fixer la hausse de la cotisation des coopératives adhérentes à l'UCEAR à +0,50 euros/IAT (+5,64%) pour l'exercice 2010/2011, soit 9,37 €/IAT à compter du 01/10/10.

IV - DOSSIER BRINDAS : POINT DE SITUATION

Le Président Guy CABAUSSEL mentionne que les coûts ont été vus en détail lors des comptes, il est donc décidé de passer au point suivant.

V - PREPARATION DES JOURNEES PORTES OUVERTES DES 29, 30/09 et 01/10/10 ET DE L'INAUGURATION DU 02/10/10

5-1 Journées Portes Ouvertes : 29/09, 30/09 et 01/10/10

Madame Nicole BLOC donne le programme de la semaine 39 :

- lundi 27/09 : réception et installation des chapiteaux et stands sur les parkings
- mardi 28/09 : réception du Conseil d'Administration UMOTEST
- mercredi 29/09 : réception du Conseil d'Administration CEIA 74 + 1er jour JPO
- jeudi 30/09 : 2e jour JPO
- vendredi 01/10 : 3e jour JPO

4 pôles d'intérêt seront développés :

- tour en bus de la taurellerie
- SAS vitré : présentation de taureaux de chaque race (AB, TA, EXC, MO, PH) + démonstration de collecte et de mise en paillette
- conférences sur la sélection et la génomique
- stands sur la reproduction, génétique, approvisionnement, export…

5-2 Inauguration : 02/10/10 à 14h30

Madame Nicole BLOC donne le timing de la journée :

14h30: accueil des invités
14h45: accueil par le Président Guy Cabaussel (3mn)
14h50: rappel de la conduite du projet, par Marcel Durupthy (10mn)
consignes de déroulement, par Nicole Bloc
15h00: coupage du ruban par le Ministre Michel Mercier
15h05: présentation de quelques taureaux de différentes races dans le SAS vitré
15h15: suite des discours (dehors ou salle de réunion, suivant météo)
- Guy Cabaussel: UCEAR demain (5mn)
- Christiane Agarrat, Maire de Brindas (5mn)
- Jo Giroud, Président Chambre d'Agriculture du Rhône : pôle d'excellence des Hoteaux, soutien du monde agricole (5mn)
- Michel Cètre, Président de l'UNCEIA : place de la taurellerie de Brindas dans le dispositif génétique Français (5mn)
- M. Lacondemine, Conseiller Régional représentant Jean-Jack Queyranne, Président de la Région Rhône-Alpes (10mn)
- M. Michel Mercier, Ministre et Président du Conseil Général du Rhône (10mn)

16h00: départ du 1er minibus pour visite de la taurellerie (avec tous les officiels)
16h15: cocktail

5-3 Journée du dimanche 03/10/10

Le Président Guy CABAUSSEL rappelle que cette journée est ouverte à tout le personnel de Brindas et leurs familles, ainsi que les Administrateurs et le personnel des coopératives.

VI - VALORISATION DE BEL AIR ET PERSPECTIVES

Le Président Guy CABAUSSEL indique que la négociation avance sur le calendrier de révision du PLU. Une réunion a eu lieu la veille avec le Grand Lyon, BREMOND, LINDEA et la Mairie de Francheville. La révision générale du PLU a été présentée sur un planning avec une différence de 13 mois seulement avec une révision simplifiée. Le Maire de Francheville a cependant annoncé qu'une révision simplifiée reste possible.

Devant l'incertitude sur les échéances des recettes foncières, le Conseil d'Administration décide de rencontrer le Crédit Agricole pour renégocier le prêt (taux, durée…).

Le Président Guy CABAUSSEL précise que BREMOND est impatient, mais toujours motivé et ne lâche pas le projet. Il indique également que des partenaires ont été contactés pour intervenir en « lobbying » sur notre dossier : ERAI, rencontré récemment pour les informer, et relayer auprès de Gérard COLLOMB. Ils ont donné également quelques indications sur des subventions possibles auprès de la Région, plutôt sur des aspects d'innovation technologique.

VII – DIRECTION COMMUNE UCEAR – ELIACOOP

Le Président Guy CABAUSSEL rappelle que le Conseil d'Administration de l'UCEAR a entériné la décision d'une direction unique entre UCEAR et ELIACOOP (incluant déjà l'UCIA), lors du dernier Conseil d'Administration. Après restitution auprès des Présidents de l'évaluation réalisée par un cabinet extérieur, il a été proposé de retenir Hugues DAUZET pour la future direction commune de l'UCEAR, d'ELIACOOP et de l'UCIA.

Le Président Guy CABAUSSEL demande aux Administratifs de sortir de la salle, afin de laisser les professionnels débattre entre eux de la question du départ de Nicole BLOC.

RESOLUTION CA U09/10-6.4

Suite aux délibérations aujourd'hui exposées de la situation et des différents éléments qui ont conduit à cette décision :

- le Conseil d'Administration de l'UCEAR donne mandat spécial au Président Guy CABAUSSEL pour procéder à la rupture du contrat de travail de Mme BLOC dans le cadre d'une rupture conventionnelle, dans les conditions prévues aux articles L.1237-11 à L.1237-14 du code du travail et dans la limite d'un montant total brut d'indemnisation financière de 125 500 € .

- sous réserve de l'homologation par la DIRECCTE (ex DDTEFP) de la rupture conventionnelle de Mme BLOC, le Conseil d'Administration de l'UCEAR nomme Hugues DAUZET comme Directeur de l'UCEAR. Il devrait exercer ses fonctions à compter du 2 novembre 2010 dans le cadre d'un contrat de mise à disposition entre ELIACOOP et UCEAR qui sera soumis au prochain Conseil d'Administration.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 H 45.

Le Président,
Guy CABAUSSEL

Certifié sincère